EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	**Danielle AUROI, Martine REMBERT-MANTELET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Pascaline BIDOUNG, Madame Danièle GUILLAUME, Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Madame Marie SAVRE et Monsieur Bruno SLAMA entrent en séance avant le vote de la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n° 1 et donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance après le vote de la question n° 5.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET après le vote de la question n° 5.
Monsieur Jérôme GODARD revient en séance avant le vote de la question n° 16 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT.

Rapport N° 11

RAPPORT ANNUEL SUR LA DETTE 2012

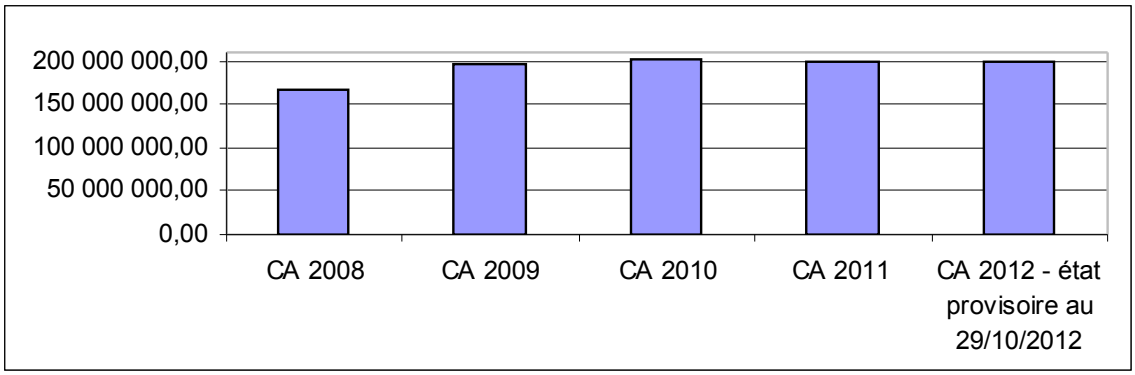
Le resserrement de l'offre de crédits bancaires est généralisé et se traduit par l'augmentation des marges, la diminution des volumes attribués et la diminution de la durée des prêts. La dégradation des conditions s'inscrit dans une mutation profonde des modes d'accès au crédit des collectivités.

Le démembrement de DEXIA, financeur historique du secteur local, bouleverse le marché. L'offre de crédits à moyen et long terme sera portée par La Banque Postale (LBP) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dont les moyens seront renforcés. La réouverture d'une enveloppe pérenne de prêts sur fonds d'épargne est annoncée ainsi que des dispositifs spécifiques pour les collectivités locales en grave difficultés financières. Enfin la création d'une Agence Française de Financement des Investissements Locaux (AFFIL) est validé par le Président de la république le 20 novembre dernier, lors du 95ème congrès des Maires et Présidents de Communauté de France.

C'est dans ce contexte que le rapport de la dette de la Ville de Clermont-Fd vous est présenté pour 2012, dans un souci de transparence vis à vis des élus et des citoyens. Trois points seront présentés : l'évolution de l'endettement, l'analyse de l'encours à la fin 2012 ainsi que les principales opérations 2012 et enfin les orientations de gestion pour 2013.

I - L'EVOLUTION DE L'ENCOURS – Source Comptes Administratifs

L'encours global de la Ville, tous budgets confondus, est stabilisé depuis 2009. De 198 M€ au compte administratif 2011, il est estimé à 200,5 M€ à fin 2012 retrouvant ainsi le niveau de 2010 (200,7 M€). La durée résiduelle est de 14 ans et 8 mois.

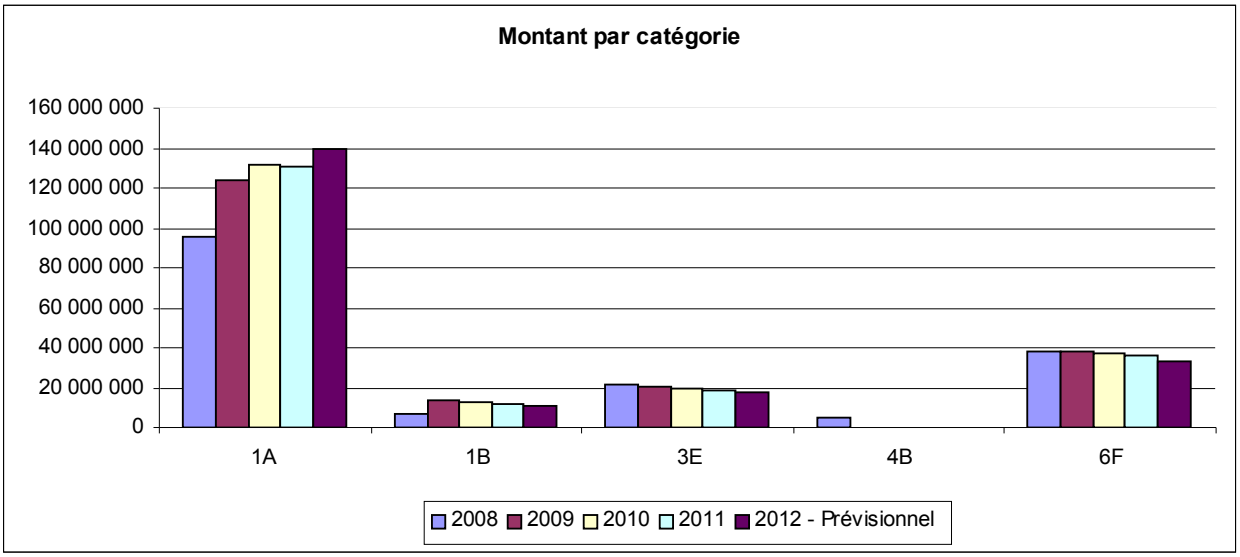


La circulaire ministérielle du 25 juin 2010 établit en son annexe 4 une typologie permettant la classification des produits de financement en fonction des risques qu'ils comportent, d'une part, à raison de l'indice et d'autre part, de la structure du produit. Le tableau des risques se présente comme suit :

INDICE SOUS-JACENTS		STRUCTURES	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe et taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe(sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écarts entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecarts d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro ou écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecarts d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5
6	Autres indices	F	Autres type de structure

(annexe 4 – circulaire du 25 juin 2010)

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution de l'encours de la Ville selon cette classification. L'encours classé en 1A, présentant le moins de risque, est largement dominant et en augmentation conformément aux engagements pris par la Municipalité. C'est le résultat du choix des produits lors de la souscription d'emprunts nouveaux et des opérations de gestion.(cf IIB).



% par catégorie

	1A	1B	3E	4B	6F	TOTAL
2008	57,33	4,33	12,66	2,82	22,86	100
2009	63,38	6,99	10,37		19,26	100
2010	65,43	6,42	9,66		18,49	100
2011	66,15	6,09	9,32		18,44	100
2012 - Prévisionnel	69,4	5,58	8,72		16,3	100

Depuis 2008 la Ville a recours pour financer ses investissements à des produits de forme classique. Les volumes souscrits correspondent aux besoins budgétaires de chaque exercice. Les nouveaux contrats sont intégrés à l'encours de la dette au fur et à mesure des besoins de trésorerie de la collectivité. Le détail des volumes contractés sur la période 2008-2012 vous est indiqué ci-dessous.

PERIODE	PRODUITS				
	TAUX FIXE FIXE MULTI PERIODE	LEP - LIVRET A	MULTI INDEX	EURIBOR	TOTAL EMPRUNTS
2008	4 535 000	3 500 000	3 000 000	14 476 400	25 511 400
2009	8 461 000	2 000 000	12 234 000	502 000	23 197 000
2010	11 154 000	5 060 000	5 050 330		21 264 330
2011		16 608 000		11 000 000	27 608 000
Appel de financement 2012	13 399 000	11 601 000			25 000 000

Sur la période étudiée le taux moyen évolue comme suit :

PERIODE	TAUX MOYEN
2008	3,77
2009	3,35
2010	3,49
2011	3,67
Anticipé 2012 au 31/10/2012	3,66

II – L'ANNEE 2012

A – LE STOCK - extraction à la date du 30 octobre 2012

L'encours prévisionnel à la fin de 2012 est de 200,5 M€ et se compose de 128 contrats dont 13 sont de forme révolving. Il se répartit de la manière suivante :

- **Répartition par budgets** :

	MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU	% DE L'ENCOURS
BUDGET PRINCIPAL	147 533 871,39	73,57%
BUDGET EAU	14 953 719,11	7,46%
BUDGET ASSAINISSEMENT	27 338 239,98	13,64%
BUDGET CEC	6 554 448,36	3,27%
BUDGET COOP	3 298 817,18	1,65%
BUDGET BAFL	273 228,98	0,14%
BUDGET AUTRE	535 155,00	0,27%
	200 487 480,00	100,00%

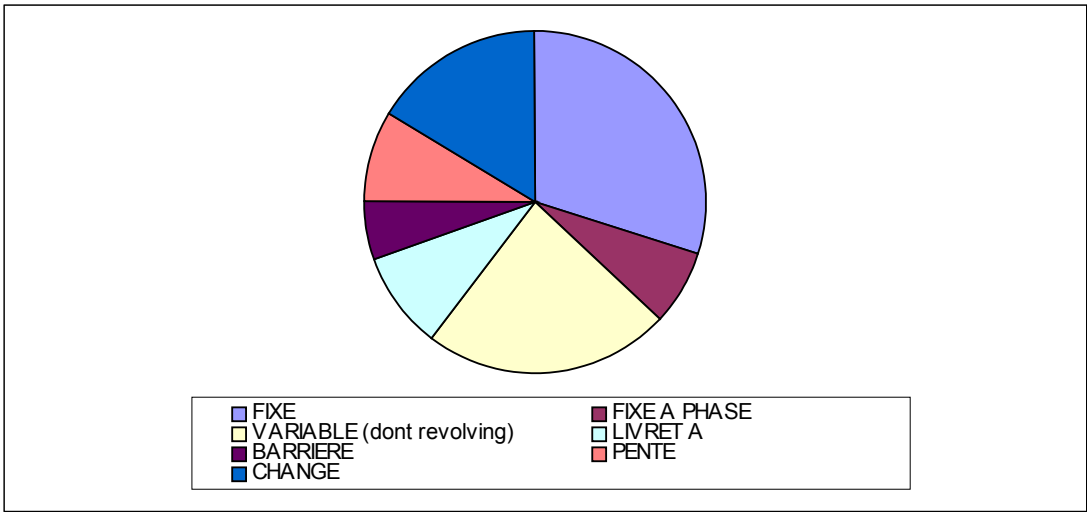
- **Répartition par prêteurs** :

Dexia, prêteur historique des collectivités, conserve la part la plus importante de notre encours avec 37,82 %. La répartition entre les autres partenaires de la Ville est globalement équilibrée.

	MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU	% DE L'ENCOURS
DEXIA	75 818 682	37,82%
CREDIT AGRICOLE	40 864 041	20,38%
CAISSE EPARGNE	30 381 873	15,15%
SOCIETE GENERALE	14 990 675	7,48%
CAISSE DES DEPOTS	16 175 754	8,07%
AUTRES	22 256 455	11,10%
Avec revolving et encaissement PE 2010	200 487 480	100,00%

- **Répartition par type de risque** :

	MONTANT DU CAPITAL RESTANT DU	% DE L'ENCOURS	CLASSEMENT GISSLER
FIXE	60 140 715	30,00%	1A
FIXE A PHASE	14 142 650	7,05%	1A
VARIABLE (dont revolving)	46 663 396	23,27%	1A
LIVRET A	18 186 275	9,07%	1A
BARRIERE	11 190 642	5,58%	1B
PENTE	17 474 171	8,72%	3E
CHANGE	32 689 631	16,31%	6F
	200 487 480	100,00%	



- **Détail de la classification 1B** :

Référence	Référence banque	Prêteur	CRD	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Index structuré			Risque de taux
							Année début	Année fin	Expression	
001208		Crédit Agricole	794 098,31 €	3,76	02/01/2013	5,01%	2001	2016	Taux fixe 5.01% à barrière 6.5% sur Tag 03 M	Barrière
001223	14197	Société Générale	1 902 951,26 €	9,39	21/01/2013	4,64%	2011	2022	Taux fixe 4.64% à barrière 6% sur Euribor 01 M (Marge de 0.5%)	Barrière
001239	0363200	Caisse d'Epargne	2 160 971,04 €	5,73	25/09/2013	2,93%	2011	2013	Taux fixe 2.93% à barrière 5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Barrière
001400	MIN235435EUR	Dexia CLF	6 332 621,70 €	16,08	01/02/2013	3,54%	2009	2029	Taux fixe 3.54% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Barrière
		TOTAL	11 190 642,31 €							

- **Détail de la classification 3E** :

Référence	Référence banque	Prêteur	CRD	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Index structuré			Risque de taux	CBC
							Année début	Année fin	Expression		
001280	MIN250999EUR	Dexia CLF	383 556,01 €	7,75	01/10/2013	3,92%	2008	2020	Taux fixe 3.92% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (7.98% - 5 x spread)	Pente	3E
001281	MIN250999EUR	Dexia CLF	4 440 063,07 €	7,75	01/10/2013	3,92%	2008	2020	Taux fixe 3.92% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (7.98% - 5 x spread)	Pente	3E
001282	MIN250999EUR	Dexia CLF	3 272 441,64 €	14,75	01/10/2013	3,92%	2008	2027	Taux fixe 3.92% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (7.98% - 5 x spread)	Pente	3E
001284	MPH261310	Dexia CLF	9 378 110,38 €	16,58	01/08/2013	4,43%	2010	2029	Taux fixe 4.43% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= 0% sinon (7.68% - 5 x spread)	Pente	3E
		TOTAL	17 474 171,10 €								

- **Détail de la classification 6F** :

Référence	Référence banque	Prêteur	CRD	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Index structuré			Risque de taux	CBC
							Année début	Année fin	Expression		
001328 ex 1314	MPH275978EUR	Dexia CLF	13 626 823,84 €	17,92	01/12/2013	14,6924%	2012	2028	Taux fixe 3.38% à barrière 1.44 sur EUR-CHF (4.98%/0.5/1.44)	Change	6F
001329	MPH276198EUR	Dexia CLF	19 062 807,19 €	15,75	01/10/2013	5,1864%	2012	2028	Taux fixe 3.15% à barrière 85 sur USD-JPY (3.15%/0.3/85)	Change	6F
		TOTAL	**32 689 631,03 €**								

Le taux moyen de 2012, anticipé au 31 décembre 2012, ressort à 3,66 % pour une durée résiduelle de 14 ans 8 mois, inférieur au taux de marché d'aujourd'hui. A titre de comparaison, un financement à taux fixe accordé par la CDC sur 15 ans aux conditions d'octobre 2012 est à 3,95 %.

B – LA GESTION 2012

Les négociations conduites avec la banque RBS ont permis de modifier les conditions de financement du contrat souscrit en 2006 et de quitter définitivement une position classée en 6F de la charte GISSLER. La réintégration des économies réalisées dans la première partie du prêt, un risque non intervenu, la participation de la banque (significative mais discrète) et une surveillance des indicateurs, notamment la volatilité €/Dollar, sont les quatre paramètres ayant permis cette sortie définitive du risque à un taux fixe très correct de 4,79 % sur la durée restante de 16 ans. La pénalité due a pu être financée à hauteur de 65 % par les reliquats de crédits d'intérêts dégagés sur la gestion 2012. Le financement nouveau, inscrit en DM1, s'est limité à 200 000 €.

Un remboursement définitif d'emprunt est à intervenir d'ici la fin de l'année suite à la vente de l'immeuble occupé par BIOGEMA, rue Gutenberg et des Frères Lumière. Le capital restant dû est de 273 228,98 €.

Les deux contrats indexés sur le change étaient couverts pour les échéances 2011 et 2012 au taux de 5,68 % pour le contrat $/Yen et 5,55 % pour le contrat €/CHF. La surveillance de ces dossiers se poursuit et, dans le cadre d'une gestion transparente, les provisions ont été portées à 2,8 M€ pour 2012, soit un total provisionné de 3,4 M€.

Compte tenu de la situation de trésorerie, les durées des phases de mobilisation des financements souscrits en 2011 auprès de la Caisse d'Epargne pour 15 M€ ont été prolongées jusqu'en 2013.

Enfin, toujours en lien avec la gestion de trésorerie, trois contrats de type révolving ont été remboursés temporairement pour un montant de 9,2 M€.

C - LES NOUVEAUX FINANCEMENTS 2012

La Ville a lancé une consultation auprès des banques afin d'assurer le financement de ses investissements pour 2012. Comme en 2011, et compte tenu du contexte bancaire, le calendrier de l'appel à financement pour 2012 a été anticipé au mois d'avril. La totalité du programme a été obtenue sans difficulté dès le printemps, soit 25 M€ et, au vu de l'exécution, il ne sera pas nécessaire de recourir à un complément en fin d'année. Les marges proposées ne cessent d'augmenter passant de 0,875 % à 1,28 % en 2011 à des propositions allant de 2,25% à 3,20 % marquant ainsi l'anticipation par les banques des normes prudentielles européennes dites « Bâle 3 » et la dégradation de l'accès à la liquidité. L'enveloppe de financement CDC est portée à 6,6 M€ répartie entre les prêts de type PRU et PPU. Le solde de 18,4 M€ est réservé auprès de la Caisse d'Epargne.

III – LES ORIENTATIONS DE GESTION

- Deux cabinets d'experts interviennent pour une étude approfondie de nos contrats de prêts structurés, tant sur le plan juridique que sur le plan financier. Cette démarche qui vous était annoncée en 2011, permettra de préparer l'engagement d'une action contentieuse globale. Un seul contrat fait pour l'instant l'objet d'une assignation de la banque DEXIA ;

- La recherche d'une désensibilisation de l'encours sera poursuivie. A défaut d'une possible sortie anticipée des contrats indexés sur le change, compte tenu des montants des indemnités de sortie à verser, la recherche de sécurisation d'échéances sera maintenue. Des opportunités de marché peuvent se présenter qu'il convient de pouvoir saisir ;

- Une veille sur toute opportunité de renégociation ou d'arbitrage de l'encours sera maintenue ;

- Dans le contexte particulier d'un resserrement de l'offre bancaire, la recherche de diversification de ressources sera mise en place. Des modalités nouvelles de financement tendant à retenir des enveloppes pluriannuelles garantissant ainsi l'accès à la ressource d'emprunts seront étudiées ;

- Un suivi régulier de l'évolution du marché de financement des collectivités locales sera assuré notamment suite au démembrement en cours de la banque DEXIA et à la reprise de ses encours par des structures dédiées ;

- Les nouveaux financements suivront la même stratégie que celle conduite depuis 2008 tendant à une sécurisation de l'encours. Le choix s'orientera vers des produits simples et souples permettant des arbitrages de taux et d'index et des produits de type révolving permettant des tirages et des remboursements infra-annuels dans le cadre des gestions conjointes de la dette et de la trésorerie.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de cette information.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 décembre 2012
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint aux Finances,

Alain BARDOT